

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal du Mercredi 27 MAI 2026

Envoyé en préfecture le 02/06/2026

Reçu en préfecture le 02/06/2026

Publié le 03 JUIN 2026

ID : 031-213100662-20260527-2026048-DE



Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le mercredi 27 MAI 2026, à l'hôtel de ville de Bessières, sous la présidence de Monsieur Cédric MAUREL, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : le jeudi 21 mai 2026. Affichage en mairie et distribution ce même jour, de l'ordre du jour, comportant une synthèse, un résumé des questions inscrites ainsi que des projets de délibération et de documents, utiles à la préparation de la séance.

Présents :

Monsieur Cédric MAUREL, Madame Alexia SANCHEZ, Monsieur Anthony BLOYET, Madame Françoise OLIVE, Monsieur Julien COLOMBIES, Madame Christel RIVIERE, Monsieur Pierre ESTRYPEAU, Madame Nathalie HERRANZ, Madame Véronique ANDREU, Monsieur Fabrice MANSUY, Madame Christine BONNET, Monsieur Cédric ANGLES, Madame Emmanuelle FOURCADE, Monsieur Frédéric BONNAFOUS, Madame Julie KNITL-GUIDICI, Monsieur Michel FALCONNET, Madame Alicia RIEU, Monsieur Eddy QUEMET, Monsieur Jean-Marc BOUREZ, Madame Emilie PEZET, Monsieur Thierry LELAN, Madame Filiz KWIATKOWSKI, Madame Marie CHABRIER, Monsieur Manuel DEFORES, Monsieur Benoît MUNOZ, ..

Absents avec pouvoir :

Madame Élodie PEREZ à Madame Alexia SANCHEZ, Monsieur Jean-Charles CONTE à Monsieur Cédric MAUREL.

Secrétaire de séance : Monsieur Julien COLOMBIES

- Composition légale du conseil municipal : 27
- Nombre de conseillers en exercice : 27
- Nombre de conseillers présents : 25
- Nombre de conseillers représentés : 2

2026-048 – DOMAINE : Lotissement rue Privat – Cession du lot n°5

Rapporteur : Madame Françoise OLIVE,

ADOpte

Votants : 27	Abstentions : 0	Exprimés : 27	Pour : 27	Contre : 0
--------------	-----------------	---------------	-----------	------------

À la demande de Monsieur le Maire, Madame Françoise OLIVE rappelle au Conseil municipal que par courrier en date du 16/01/26, Monsieur Christophe BONNEFONT et Madame Maryse BONNEFONT ont émis le souhait d'acquérir un terrain (Lot n°5) appartenant à la ville de Bessières au lotissement dénommé « Lotissement Privat » afin de pouvoir réaliser un projet immobilier.

Madame Françoise OLIVE énonce qu'il appartient au Conseil municipal de statuer sur la cession de ce terrain.

- Désignation du bien : un terrain cadastré section B n°5060 (Lot n°5)
- Vendeur : Commune de Bessières ;
- Acquéreurs : Monsieur Christophe Bonnefont et Madame Maryse Bonnefont
- Adresse du bien : 35 Impasse Jean-Baptiste Bousquet. 31660 Bessières ;
- Superficie : 608 m²
- Prix : 88 160 € TTC ;
- Zonage PLU : UB a

PLAN DE MASSE



**ENTENDU L'EXPOSÉ DE MADAME FRANCOISE OLIVE ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- **APPROUVE** la cession du terrain cadastré section B n° 5060 au prix de 88 160€ TTC ; constituant le lot n°5 du lotissement communal Privat situé au 35 impasse Jean-Baptiste Bousquet, 31660 Bessières à Monsieur Christophe BONNEFONT et Madame Maryse BONNEFONT acquéreurs ;
- **AUTORISE et DONNE MANDAT** à Monsieur le Maire pour signer l'acte authentique du bien immobilier situé section B n°5060, et à conclure entre la commune de Bessières, en tant que vendeur, et Monsieur Christophe BONNEFONT et Madame Maryse BONNEFONT en tant qu'acquéreurs ;
- **AUTORISE et DONNE MANDAT** à Monsieur le Maire pour approuver et signer toute pièce, avenant, convention, acte, notification et autres documents nécessaires ou jugés utiles pour donner plein effet à la présente délibération, et de prendre toute mesure, réaliser toutes formalités et/ou opérations nécessaires ;
- **DIT** que l'ensemble des frais d'acte authentique et autres accessoires à la vente seront à la charge de l'acquéreur ;
- **MENTIONNE QUE** la présente délibération est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication.

Le Maire,
Cédric MAUREL

